

# **COLLECTIF DE DEFENSE DE L'ECONOMIE CORSE**

**Point presse – 15 avril 2010**

La Chambre de Commerce et d'Industrie 2A, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 2A et la Chambre d'Agriculture 2A, réunies ainsi que les groupements régionaux tels la CGPME, l'UMIH, l'UPA, le Cercle des Grandes Maisons Corses ou le Syndicat Corse des Négociants et Distributeurs de Matériaux représentent :

- 15 000 Entreprises
- 60 000 Emplois directs permanents
- Des dizaines de milliers d'emplois saisonniers

## **La Genèse**

Le vendredi 2 avril 2010, suite au troisième blocage de l'île depuis le début de l'année, les socio-professionnels se réunissent à la Chambre de Commerce pour un point presse. Le conflit ayant trouvé une issue rapide, la réunion publique devient une réunion de travail. D'autres suivront et donneront naissance au Collectif de Défense de l'Economie Corse.

## **L'Idée**

Les représentants du monde économique insulaire, garants du développement de la Corse et de dizaine de milliers d'emplois dans l'île ont décidé d'entreprendre une démarche pérenne en se fédérant et en entamant une réflexion notamment dans le domaine des transports.

## **L'Objectif**

Le poids du Collectif dans l'économie locale, justifie que les forces vives que nous représentons soient à présent écoutées et entendues, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant l'avenir et le développement économique de la Corse.

Le Collectif compte devenir une force d'action, de proposition et de réaction.

## **L'Etat d'esprit**

Nous n'avons pas d'adversaire, mais une seule volonté, l'ouverture du dialogue avec l'ensemble des acteurs qui influent sur notre développement économique.

Un lobby économique et apolitique vient de naître.

**Nous nous battons pour la survie de nos entreprises, des emplois et à travers eux pour la survie de l'Economie Corse.**